



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*

Paris, le 2 octobre 2017

N° /ANSSI/SDE

Référence : QUAL-CONTACT/2.0

NOTE

MODALITÉS D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS AVEC L'ANSSI DANS LE CADRE DE LA QUALIFICATION DE PRODUITS ET DE SERVICES

HISTORIQUE DES VERSIONS			
DATE	VERSION	EVOLUTION DU DOCUMENT	REDACTEUR
06/01/2017	1.0	<i>Première version applicable.</i>	ANSSI
02/10/2017	2.0	<i>Ajout de précisions concernant la limitation de la taille des pièces jointes pour les envois électroniques</i>	

Modalités d'échange d'informations avec l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits et de services				
Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-CONTACT	2.0	02/10/2017	PUBLIC	2/7

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	4
I.1.	Objet du document.....	4
I.2.	Identification du document.....	4
I.3.	Date d'application.....	4
I.4.	Elaboration, mise à jour et diffusion.....	4
II.	MODALITÉS DE TRANSMISSION	5
II.1.	Transmission par voie postale	5
II.1.1.	<i>Adresse postale</i>	<i>5</i>
II.2.	Transmission par voie électronique	5
II.2.1.	<i>Adresse électronique.....</i>	<i>5</i>
II.2.2.	<i>Protection.....</i>	<i>5</i>
II.2.3.	<i>Objet des courriers électroniques</i>	<i>5</i>
ANNEXE 1	DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE.....	7
II.3.	Codes, textes législatifs et réglementaires	7
II.4.	Autres.....	7

Modalités d'échange d'informations avec l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits et de services				
Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-CONTACT	2.0	02/10/2017	PUBLIC	3/7

I. Introduction

I.1. Objet du document

Le présent document décrit les modalités de transmission d'informations à l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits [QUAL-PROD-PROCESS] et de services [QUAL-SERV-PROCESS].

I.2. Identification du document

Le présent document est dénommé « Note – Transmission d'informations à l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits et de services ». Il peut être identifié par son nom, sa référence, son numéro de version et sa date de mise à jour.

I.3. Date d'application

Le présent document est applicable à compter de sa publication.

I.4. Elaboration, mise à jour et diffusion

Le présent document est élaboré, mis à jour et publié par l'ANSSI qui précise les modalités de transition et la date d'effet pour chaque mise à jour.

Modalités d'échange d'informations avec l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits et de services				
Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-CONTACT	2.0	02/10/2017	PUBLIC	4/7

II. Modalités de transmission

II.1. Transmission par voie postale

II.1.1. Adresse postale

Les documents transmis par voie postale sont à adresser à :

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Bureau qualification et agrément
51, boulevard de la Tour-Maubourg
75700 PARIS 07 SP
France

II.2. Transmission par voie électronique

II.2.1. Adresse électronique

Les documents transmis par voie électronique sont à adresser par courrier électronique à : qualification@ssi.gouv.fr

Les mots clefs à faire figurer en objet des courriers électroniques sont identifiés au chapitre II.2.3.

La taille maximale des courriers électroniques est de 12 Mo.

II.2.2. Protection

Certains documents transmis à l'ANSSI par voie électronique dans le cadre de la qualification de produits et de services peuvent contenir des données sensibles et peuvent par conséquent être confidentiels.

Ces documents peuvent être transmis par voie électronique en chiffrant les documents par un moyen convenu avec l'ANSSI.

Les documents de niveau *Diffusion Restreinte* ou supérieur transmis à l'ANSSI par voie électronique sont protégés en confidentialité au moyen d'un produit agréé par l'ANSSI au niveau adéquat et utilisé conformément aux conditions d'utilisation figurant dans la décision d'agrément du produit.

II.2.3. Objet des courriers électroniques

Les mots clefs à faire figurer en objet des courriers électroniques sont, selon le type d'information à transmettre à l'ANSSI :

Type d'information

Objet du courrier électronique

Dossier de demande de qualification

Dossier de demande de qualification d'un produit

[dossier demande qualification produit]

Dossier de demande de qualification d'un service

[dossier demande qualification service]

Rapport d'évaluation

Modalités d'échange d'informations avec l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits et de services				
Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-CONTACT	2.0	02/10/2017	PUBLIC	5/7

Rapport d'évaluation d'un produit¹ [rapport produit]

Rapport d'évaluation d'un service [rapport service]

Informations relatives au suivi de la qualification²

Informations relatives au suivi de la qualification d'un produit [suivi qualification produit]

Informations relatives au suivi de la qualification d'un service [suivi qualification service]

Réclamation

Réclamation relative à un produit ou un fournisseur de produit [réclamation produit]

Réclamation relative à un service ou un fournisseur de service [réclamation service]

Contestation d'une décision de qualification

Contestation d'une décision de qualification relative à un produit [contestation produit]

Contestation d'une décision de qualification relative à un service [contestation service]

Déclaration d'un incident de sécurité

Déclaration d'un incident de sécurité relatif à un produit qualifié [incident produit]

Déclaration d'un incident de sécurité relatif à un service qualifié [incident service]

Liste nationale de confiance

Demande d'inscription d'un service dans la liste nationale de confiance [liste de confiance]

Agrément d'un centre d'évaluation de services

Demande d'agrément d'un centre d'évaluation de services [demande agrément centre]

Habilitation d'un centre d'évaluation de services

Demande d'agrément d'un centre d'évaluation de services [demande habilitation centre]

¹ Hors rapport d'évaluation rédigé par un CESTI dans le cadre d'une certification de produit. La transmission du rapport d'évaluation se fait dans ce conformément à [ANSSI-CC-CER-I-04].

² Exemples : découverte d'une vulnérabilité, publication d'un correctif fonctionnel ou de sécurité, arrêt de la veille sécurité, arrêt de la commercialisation ou du support client, ou tout changement important relatif au commanditaire de la qualification ou au fournisseur de produit ou service: cessation d'activité, changement de propriétaire ou d'actionnaires, d'organisation, de structure juridique, de locaux, etc.

Modalités d'échange d'informations avec l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits et de services				
Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-CONTACT	2.0	02/10/2017	PUBLIC	6/7

Annexe 1 Documents de référence

II.3. Codes, textes législatifs et réglementaires

Renvoi	Document
[DECRET_QUALIF]	Décret n° 2015-350 du 27 mars 2015 relatif à la qualification des produits de sécurité et des prestataires de service de confiance pour les besoins de la sécurité nationale. Disponible sur www.legifrance.gouv.fr
[EIDAS]	Règlement n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur. Disponible sur http://www.europa.eu
[ART-114-1]	Article L114-1 du Code de la sécurité intérieure. Disponible sur www.legifrance.gouv.fr
[IGI_1300]	Instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale, n°1300 /SGDSN/PSE/PSD, 30 novembre 2011. Disponible sur http://www.legifrance.gouv.fr
[II_901]	Instruction interministérielle relative à la protection des systèmes d'information sensibles, n°901/SGDSN/ANSSI, 28 janvier 2015. Disponible sur http://www.legifrance.gouv.fr

II.4. Autres

Renvoi	Document
[ANSSI-CC-CER-I-04]	Instruction – Livraison des fournitures à l'ANSSI, référence ANSSI-CC-CER-I-04, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[QUAL-PROD-PROCESS]	Processus de qualification d'un produit, référence QUAL-PROD-PROCESS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr
[QUAL-SERV-PROCESS]	Processus de qualification d'un produit de sécurité, référence QUAL-SERV-PROCESS, version en vigueur. Disponible sur http://www.ssi.gouv.fr

Modalités d'échange d'informations avec l'ANSSI dans le cadre de la qualification de produits et de services				
Référence	Version	Date	Critère de diffusion	Page
QUAL-CONTACT	2.0	02/10/2017	PUBLIC	7/7